

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF  
COMMUNAL 2020**

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune de Saint-Ignat

**BUDGET COMMUNAL**

**Section de fonctionnement :**

A la clôture de l'exercice de 2020, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de 374 283,62 € se décomposant comme suit :

- Excédent reporté	189 052,76 €
- Dépenses 2020	- 584 689,97 €
- Recettes 2020	<u>769 920,83 €</u>
- Résultat de clôture	374 283,62 €

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 584 689,97 €

Elles se répartissent comme suit :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2020**

CHAPITRES	CA 2020
011 – Charges à caractère général	222 184,82 €
012 – Charges de personnel	269 724,90 €
014 – Atténuations de produits	10 665,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	68 999,45 €
66 – Charges financières	2 358,80 €
042 – Opérations d'ordre	10 757,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>584 689,97 €</b>

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 769 920,83 €

Elles se répartissent comme suit :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2020**

CHAPITRES	CA 2020
013 – Atténuations de charges	20 903,83 €
70 – Produits des services	40 765,43 €
73 – Impôts et taxes	600 775,56 €
74 – Dotations et participations	91 487,95 €
75 – Autres produits gestion courante	14 881,69 €
77 – Produits exceptionnels	689,37 €
042 – Opérations d'ordre	417,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>769 920,83 €</b>

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

### **Section d'investissement :**

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de - 29 387,68 € se décomposant comme suite :

- Déficit reporté	- 616 851,91 €
- Dépenses 2020	- 115 479,07 €
- Recettes 2020	<u>833 943,30 €</u>
- Résultat de clôture	101 612,32 €
- Restes à réaliser Dépenses	- <u>131 000,00 €</u>
- Résultat définitif	- 29 387,68 €

### **Dépenses :**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 115 479,07 €

Elles se répartissent comme suit :

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2020**

CHAPITRES	CA 2020
16 – Emprunts et dettes assimilées	11 157,13 €
204 – Subventions d'équipements versées	14 802,85 €
21 – Immobilisations corporelles	16 906,77 €
23 – Immobilisations en cours	21 953,03 €
27 – Autres immos financières	8 111,06 €
040 – Opérations d'ordre entre section	417,00 €
041 – Opérations patrimoniales	42 131,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>115 479,07 €</b>

Les principaux investissements de l'année 2020 ont été les suivants :

- Travaux de voirie « Champeyroux »,
- Solde aménagement salle polyvalente,
- Poteaux d'incendie,
- Mobilier salle polyvalente,
- Jeux d'enfants « Champeyroux »

### **Recettes :**

Les recettes d'investissement se sont élevées à 833 943,30 €

Elles se répartissent comme suit

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2020**

CHAPITRES	CA 2020
13 – Subventions d'investissement	133 833,00 €
10 – Dotations fonds divers Réserves	53 933,35 €
1068 – Dotations Fonds divers Réserves	593 038,18 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	250,54 €
040 – Opérations d'ordre entre section	10 757,00 €
041 – Opérations patrimoniales	42 131,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>833 943,30 €</b>

A SAINT-IGNAT, le 09 avril 2021